

**CENTRE HOSPITALIER DES SPECIALITES NOUADHIBOU
(CHS /NDB)**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'EXERCICE 2022**



Septembre 2023

SOMMAIRE

I.	PRESENTATION DE LA STRUCTURE	3
1.	CONTEXTE :	4
2.	CADRE JURIDIQUE :	4
3.	OBJET ET MISSIONS :	4
4.	ORGANE DELIBERANT :	5
II.	RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	6
III.	RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	7
IV.	ETATS FINANCIERS	8
V.	PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES	14
VI.	NOTES COMPLEMENTAIRES	16
6.1.	LES COMPTES DU BILAN	17
6.2.	LE COMPTE DE RESULTAT	24

I. PRESENTATION DE LA STRUCTURE

1. CONTEXTE :

En doite ligne de la politique du Gouvernement pour assurer la couverture sanitaire de toutes les populations face à toutes les endémies, la totalité des capitales régionales et départementales ont été dotées d'infrastructures hospitalières nouvelles. Ce rapprochement des structures sanitaires des citoyens permet de désengorger les centres hospitaliers au niveau de Nouakchott, la capitale nationale.

2. CADRE JURIDIQUE :

L'Etablissement dénommée Centre Hospitalier des Spécialités de Nouadhibou (CHS/NDB) est créé par décret n° 2017-041 du 04 avril 2017. Il est créé en société à capitaux au sens de l'ordonnance 90-09 du 04 avril 1990 relative aux établissements publics et aux sociétés à capitaux publics.

Le capital de l'établissement est fixé à Quatre Vingt Millions Cinq Cent Soixante Dix Neuf Mille Cent (80 579 100) MRU. L'Etat Mauritanien est l'actionnaire unique.

Le Centre Hospitalier des Spécialités de Nouadhibou (CHS-NDB) est placé sous la tutelle du Ministre chargé de la santé. Il a été inauguré en avril 2017 et a démarré ses activités en juillet 2017.

L'implantation de cette structure sanitaire à Nouadhibou s'inscrit dans le cadre de la stratégie du Gouvernement en matière de développement par la contribution à l'amélioration de la vie des populations dans une zone à forte concentration humaine.

3. OBJET ET MISSIONS :

Le Centre Hospitalier des Spécialités de Nouadhibou (CHS-NDB) a pour objet :

- (i) Dispenser et optimiser à titre lucratif les soins et examens spécialisés ainsi qu'assurer le suivi pour les patients atteints de maladies ;
- (ii) Contribuer à la réhabilitation des patients atteints de maladies admis à son niveau ;
- (iii) Promouvoir l'autonomie, la veille et la sécurité sanitaire, la prévention, les actions de santé publique, l'éducation à la santé et l'amélioration du niveau de santé des individus et de la population dans son ensemble ;
- (iv) Concourir à la transmission de savoir, à l'enseignement et à la formation théorique et pratique des futurs professionnels médicaux, des personnels paramédicaux et des chercheurs en science de la santé ainsi qu'aux activités de recherches fondamentales et cliniques, médicales et pharmaceutiques dans le cadre d'un contrat ou convention de partenariat ;
- (v) Servir de terrain de stage pour les différentes catégories professionnelles de la santé en particulier les étudiants en médecine, les internes et résidents en spécialisation.

4. ORGANE DELIBERANT :

Le Centre Hospitalier est administré par un conseil d'administration composé de (7) membres dont un président nommé par décret en conseil de ministres sur proposition du ministre chargé de la santé.

Le conseil d'Administration comprend :

- Un président nommé ;
- Le Wali ou son représentant ;
- Un représentant du Ministère des Finances ;
- Un représentant du Ministère des affaires économiques et du développement ;
- Un représentant du Ministère de la santé ;
- L'Administrateur Directeur Général du CHS-NDB ;
- Un représentant du personnel du CHS-NDB.

SC

II. RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nouakchott, le 28 septembre 2023

Messieurs les Membres du Conseil
d'Administration du Centre
Hospitalier des Spécialités de
Nouadhibou

Messieurs les Membres du Conseil d'Administration ;

En exécution de la mission de commissaire aux comptes que vous avez bien voulu nous confier, nous avons examiné les états financiers du Centre Hospitalier des Spécialités (CHS) pour l'exercice clos au 31 décembre 2022.

Les états financiers couvrent la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 ont été élaborés par la direction du CHS NDB. Nous avons pour mission de formuler une opinion sur ces états, à la lumière des résultats de nos vérifications

Notre examen a été mené conformément aux normes et diligences d'audit généralement admises et a ainsi comporté tous les contrôles que nous avons jugés nécessaires.

Nous signalons que les stocks de médicaments n'ont pas été couverts par une police d'assurance contre les risques éventuels.

Sur la base (i) des diligences que nous avons mises en œuvres selon les recommandations de la profession, (ii) des documents et des informations qui nous ont été fournis par la Direction du CHS NDB, et sous réserve de l'incidence du point ci-dessus, nous certifions que les états financiers annexés à ce rapport sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice allant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 ainsi que la situation financière et du patrimoine du CHS NDB au 31 décembre 2022.

**Le Commissaire aux Comptes
Babacar Youssouf DIAGANA**



III. RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nouakchott, le 28 septembre 2023

**Messieurs les Membres du Conseil
d'Administration du Centre
Hospitalier des Spécialités de
Nouadhibou**

Selon les dispositions de l'article 439 de la loi 2000, portant code du commerce, modifiée par la loi n° 2021-005 Toute convention intervenante entre une société anonyme et l'un de ses administrateurs ou directeurs généraux, doit être soumise à l'autorisation préalable de l'assemblée générale ordinaire. Il en est de même des conventions auxquelles un administrateur ou directeur général est, indirectement, intéressé ou dans lesquelles il traite avec la société par personne interposée. Sont, également, soumises à autorisation préalable de l'assemblée générale ordinaire, les conventions intervenantes entre une société anonyme et une entreprise, si l'un des administrateurs ou directeurs généraux de la société est propriétaire, associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur ou directeur général de l'entreprise.

Nous n'avons eu connaissance, au cours de l'exercice 2022 d'aucune convention susceptible d'entrer dans le cadre de cet article et comme telle devant être, ici rapportée.

**Le Commissaire aux Comptes
Babacar Youssouf DIAGANA**



IV. ETATS FINANCIERS

A faint, large, stylized 'SC' monogram is visible in the background of the page, centered horizontally below the section header.

BILAN C.H.S/NDB AU 31/12/2022

ACTIF	Brut au 31/12/2022	Amort et Prov au 31/12/2022	Totaux Nets au 31/12/2022	Total 2021
Capitaux Propres	80 579 100,00	-	80 579 100,00	80 579 100,00
Capital non appelé	80 579 100,00	-	80 579 100,00	80 579 100,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	260 000,00	260 000,00	-	260 000,00
Frais d'établissement	260 000,00	260 000,00	-	57 500,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 737 420,35	2 184 003,01	553 417,34	1 106 992,92
Agencements et aménagements des ter	112 700,00	52 025,30	60 674,70	71 944,70
Equipement médical	1 644 940,11	1 337 276,60	307 663,51	636 651,53
Matériel de bureau et informatique	768 930,24	722 072,78	46 857,46	239 090,02
Mobilier de bureau	210 850,00	72 628,33	138 221,67	159 306,67
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-	-	-	-
Dépôts et cautionnements	-	-	-	-
Sous-total immobilisations	2 997 420,35	2 444 003,01	553 417,34	1 366 992,92
VALEURS D'EXPLOITATION	1 917 120,00	990 878,00	926 242,00	1 039 427,00
Stock de médicaments	1 917 120,00	990 878,00	926 242,00	1 039 427,00
Stock de consommable	-	-	-	-
VALEURS REALISABLES	30 688 614,19	-	30 688 614,19	30 713 989,78
Fournisseurs Débiteurs	1 939 831,59	-	1 939 831,59	1 916 137,58
Clients et comptes rattachés	28 618 851,00	-	28 618 851,00	28 618 851,00
Avance & acompte sur salaires	20 000,00	-	20 000,00	-
CNSS	109 931,60	-	109 931,60	179 001,20
Débiteurs divers	-	-	-	-
Produit à recevoir	-	-	-	-
Charges à payer	-	-	-	-
DISPONIBILITES	19 353 828,14	-	19 353 828,14	57 110,08
Banque Muamalat Saheha	-	-	-	-
Banque Nationale de Mauritanie	21 796,24	-	21 796,24	25 276,24
Banque Populaire de Mauitanie	19 332 031,90	-	19 332 031,90	-
Caisse	-	-	-	31 833,84
COMPTE DE REGULARISATION ET D'ATTENTE	-	-	-	-
Charges constatées d'avance	-	-	-	0
Différence de conversion	-	-	-	0
Compte d'attente et à régulariser	-	-	-	0
TOTAL GENERAL	135 536 082,68	3 434 881,01	132 101 201,67	113 756 619,78

BILAN C.H.S/NDB AU 31/12/2022

PASSIF	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
CAPITAL	80 579 100,00	80 579 100,00
Capital social	80 579 100,00	80 579 100,00
RESERVES	-	-
Réserves légales	-	-
REPORT A NOUVEAU	-	
Report à nouveau (créditeur)		
RESULTAT EN ATTENTE D'AFFECTATION	47 103 159,12	15 145 986,09
Résultats des exercices antérieurs	15 145 986,09	40 348 272,08
Résultats de l'exercice (Benefice)	31 957 173,03	- 25 202 285,99
Situation Nette	127 682 259,12	95 725 086,09
EMPRUNTS ET DETTES	-	-
	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-	-
Provisions pour risques	-	-
DETTES A COURT TERME	4 394 942,55	17 805 033,69
Fournisseurs et comptes rattachés	1 602 230,19	4 870 390,19
Clients créditeurs	-	-
Personnels et comptes rattachés		6 944 946,86
Etat I.M.F Précompté	344 270,60	1 934 697,31
Etat impôts et taxes (ITS & IRF)	1 487 089,77	2 526 565,00
Sécurité Sociale (CNSS)	-	-
Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM)	657 846,75	1 246 897,31
Taxe d'apprentissage	227 865,15	185 068,57
IRF précompté	75 600,00	-
Concours bancaires (BMS)	40,09	40,09
Concours bancaires (BNM)	-	96 428,36
COMPTES DE REGULARISATION ET D'ATTENTE	24 000,00	24 000,00
Différence de conversion		
Compte d'attente	24 000,00	24 000,00
Charges à payer		
TOTAL GENERAL	132 101 201,67	113 530 119,78

COMPTE DE RESULTAT C.H.SINDB AU 31/12/2022				
CHARGES	Exploitation au 31/12/2022	Hors Exploitation au 31/12/2022	Total 2022	Total 2021
DETERMINATION DES RESULTATS D'EXPLOITATION ET HORS EXPLOITATION				
Achats de médicaments	1 604 542,51	-	1 604 542,51	298 616,00
variations de stocks	-	-	-	515 451,97
Achats d'approvisionnements non stockés	7 325 682,00	-	7 325 682,00	880 650,00
Achats de sous-traitance	6 075 100,00	-	6 075 100,00	3 543 820,00
Charges externes liées à l'investissement	722 110,00	-	722 110,00	709 180,00
Charges externes liées à l'activité	3 473 822,46	-	3 473 822,46	6 576 299,98
Sous total Consommations intermédiaires	19 201 256,97	-	19 201 256,97	12 524 017,95
Charges et pertes diverses	340 018,84	-	340 018,84	877 693,00
Frais de personnel	7 503 834,00	-	7 503 834,00	15 958 030,75
Impôts et taxes	42 796,58	-	42 796,58	42 938,34
Dotations aux amortissements et provisions	611 075,58	-	611 075,58	633 575,58
Solde : Créiteur (Bénéfice)	31 957 173,03	-	31 957 173,03	-
TOTAUX	59 656 155,00	-	59 656 155,00	17 512 237,67
DETERMINATION DES RESULTATS SUR CESSIION D'ELEMENTS DE L'ACTIF				
Valeurs des éléments cédés				
Frais annexes de cessions transférées				
Solde créiteur : PLUS VALUE DE CESSIION				
TOTAUX			-	-
DETERMINATION DE RESULTAT NET AVANT IMPOT				
Résultat d'exploitation (solde débiteur)			31 957 173,03	21 082 733,99
Résultat hors exploitation (solde débiteur)			-	4 119 552,00
Moins-value de cession			-	-
Engagement à réinvestir			-	-
Solde créiteur : BENEFICE AVANT IMPOT			-	-
TOTAUX			31 957 173,03	25 202 285,99
DETERMINATION DE RESULTAT NET DE LA PERIODE				
Perte avant impôt			31 957 173,03	-
Impôt sur le résultat ou IMF			-	-
Solde créiteur : Résultat net de la période : Bénéfice				25 202 285,99
TOTAUX			31 957 173,03	25 202 285,99

COMPTE DE RESULTAT C.H.S/NDB AU 31/12/2022				
PRODUITS	Exploitation au 31/12/2022	Hors Exploitation au 31/12/2022	Total 2022	Total 2021
DETERMINATION DES RESULTATS				
Ventes Pharmacie	128 900,00	-	128 900,00	14 381 037,00
Prestation de services	-	-	-	114 987 742,00
Recettes SNIM	-	-	-	-
Recettes CNAM	-	-	-	-
Sous total Consommations intermédiaires	128 900,00	-	128 900,00	129 368 779,00
Produits et profits divers	-	-	-	-
Subvention d'exploitation	59 527 255,00	-	59 527 255,00	-
Produits financiers	-	-	-	-
Autres produits exceptionnels	-	-	-	401 020,00
Reprise sur amortissement et provisions	-	-	-	-
Solde : Débiteur (Perte)	-	-	-	-
TOTAUX	59 656 155,00	-	59 656 155,00	129 769 799,00
DETERMINATION DES RESULTATS SUR CESSION D'ELEMENTS DE L'ACTIF				
Amortissements correspondants aux éléments cédés				
Solde Débiteur : Moins-value de cession				
TOTAUX				
DETERMINATION DE RESULTAT NET AVANT IMPOT				
Résultat d'exploitation (solde créditeur)				23 899 488,06
Résultat hors exploitation (solde créditeur)				1 331 956,00
Plus-value de cession				
Engagement à réinvestir				
Solde débiteur : PERTE AVANT IMPOT			31 957 173,03	
TOTAUX			31 957 173,03	25 231 444,06
DETERMINATION DE RESULTAT NET DE LA PERIODE				
Bénéfice avant impôt			-	25 231 444,06
Impôt sur le résultat ou IMF			-	
Solde débiteur : Résultat net de la période : Perte			31 957 173,03	
TOTAUX			31 957 173,03	25 202 285,99

C.H.S

Nouadhibou-Mauritanie

Tableau Actif Immobilisé au 31/12/2022

IMMOBILISATIONS	Valeur au 01/01/2022	Acquisitions 2022	Sortie	Valeur brute	Amortissements antérieurs	Dotations 2022	Amortissements Cumulés	Valeur Nette Comptable
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	260 000,00	-	-	260 000,00	202 500,00	57 500,00	260 000,00	-
Frais immobilisés	260 000,00	-	-	260 000,00	202 500,00	57 500,00	260 000,00	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 737 420,35	-	-	2 737 420,35	1 630 427,43	553 575,58	2 184 003,01	553 417,34
Terrains	-	-	-	-	-	-	-	-
Matériel d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique	768 930,24	-	-	768 930,24	529 840,21	192 232,56	722 072,77	46 857,47
Équipement médical	1 644 940,11	-	-	1 644 940,11	1 008 288,59	328 988,02	1 337 276,61	307 663,50
Installations & aménagements	112 700,00	-	-	112 700,00	40 755,30	11 270,00	52 025,30	60 674,70
Mobilier de bureau	210 850,00	-	-	210 850,00	51 543,33	21 085,00	72 628,33	138 221,67
IMMOBILISATIONS EN COURS	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAUX	2 997 420,35	0,00	0,00	2 997 420,35	1 832 927,43	611 075,58	2 444 003,01	553 417,34

V. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers ont été élaborés conformément aux dispositions du plan comptable mauritanien et suivant les normes de présentation dont il exige l'application comme reflétée dans les états financiers ci-joints. Les chiffres portés au présent rapport sont en Ouguiya (MRU).

Les principes comptables retenus sont pour :

1) Les Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition. Elles sont amorties suivant la méthode linéaire. Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations ; ces taux d'amortissement sont :

- * 50% pour les frais immobilisés,
- * 20% Pour l'équipement médical
- * 25% pour le matériel de transport,
- * 20% pour le matériel d'exploitation,
- * 10% pour le matériel de bureau et informatique,
- * 10% pour le matériel et Mobilier,
- * 10% pour les agencements, aménagements et installations,

2) Stock de Matières Consommables

Le stock des médicaments est valorisé au coût direct d'achat.

3) Créances et dettes

Les créances et dettes en ouguiyas sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances et dettes libellées en devises étrangères sont actualisées au taux de change de le BCM au 31 décembre de l'exercice.

4) Valeurs Disponibles

Les liquidités en caisse et banques sont évaluées à leur valeur nominale

5) Charges

En application du principe de la séparation des exercices les charges sont toujours comptabilisées lors de leur engagement.

6) Produits

Les règles d'exigibilité sur la base de la période encourue sont respectées dans la comptabilisation des produits générés par l'activité de la Société.

VI. NOTES COMPLEMENTAIRES

6.1. LES COMPTES DU BILAN

I. Actif du bilan

L'Actif du bilan présente un total brut de **135 536 082,68 MRU** et un net de **132 101 201,67** au **31/12/2022 MRU**, contre respectivement **115 387 047,21** et un net de **113 554 119,78 MRU** au 31/12/2021.

1.1. L'Actif Immobilisé :

Cette rubrique est constituée du capital non appelé et de l'ensemble du matériel, mobilier et équipements pour le fonctionnement de la structure. Elle englobe également les équipements de laboratoire.

Les soldes de cette rubrique s'élèvent au 31/12/2022 à un brut de **2 997 420,35 MRU** et un net de **553 417,34 MRU**, contre respectivement **2 997 420,35 MRU** et un net de **1 164 492,92 MRU** en 2021 :

Rubriques	au 31/12/2022			Net au 31/12/2021
	Brut	Amortissements	Net	
Frais et valeurs incorporelles	260 000,00	260 000,00	-	57 500,00
Immobilisations Corporelles	2 737 420,35	2 184 003,01	553 417,34	1 106 992,92
Immobilisations financières	-	-	-	-
Totaux	2 997 420,35	2 444 003,01	553 417,34	1 164 492,92

1.2. Les immobilisations incorporelles :

Cette rubrique est constituée de l'ameublement du directeur du centre hospitalier. Les soldes de cette rubrique au 31/12/2022 s'élèvent à brut de 260 000 MRU et un net nul pour un amortissement de 260 000,00 MRU contre respectivement 260 000MRU, 57 500,00 MRU et 202 500,00 MRU en 2021.

1.3. Les immobilisations corporelles

Il s'agit de l'ensemble de matériel, mobilier et équipements mis d'une manière durable à la disposition du Centre Hospitalier des Spécialités pour son fonctionnement.

Cette rubrique s'élève au 31/12/2022 à 2 737 420,35 MRU en brut, amorti à hauteur de 2 184 003,01 MRU et un net de 553 417,34 MRU, contre respectivement 2 737 420,35 MRU, 1 630 427,43 MRU et 1 106 992,92 MRU au 31/12/2021. Cette rubrique se détaille comme suit :

Rubriques	au 31/12/2022			Net au 31/12/2021
	Brut	Amortissements	Net	
Agencements et aménagements des ter	112 700,00	52 025,30	60 674,70	71 944,70
Equipement médical	1 644 940,11	1 337 276,60	307 663,51	636 651,53
Matériel de bureau et informatique	768 930,24	722 072,78	46 857,46	239 090,02
Mobilier de bureau	210 850,00	72 628,33	138 221,67	159 306,67
Totaux	2 737 420,35	2 184 003,01	553 417,34	1 106 992,92

1.4. Les immobilisations Financières

Ce compte n'a pas enregistré de mouvements au cours de l'exercice 2022

1.5. Valeurs d'exploitation

Le solde de ce poste au 31/12/2022 est de 926 242 contre 1 039 427,00 au 31/12/2021

1.6. Valeurs réalisables et disponibles

Cette rubrique est constituée par les créances sur les fournisseurs débiteurs, les clients et débiteurs divers ainsi que les soldes banque et caisse.

Le montant net de cette rubrique est de 30 688 614,19 MRU au 31/12/2022, contre 30 713 989,78 MRU au 31/12/2021 et se détaille comme suit :

Rubriques	Au 31/12/2022			Net au 31/12/2021
	Brut	Provisions	Net	
Fournisseurs débiteurs	1 939 831,59	-	1 939 831,59	1 916 137,58
Clients et comptes rattachés	28 618 851,00	-	28 618 851,00	28 618 851,00
Etat et autres organismes sociaux	-	-	-	179 001,20
Avance & acompte sur salaires	20 000,00	-	20 000,00	-
CNSS	109 931,60	-	109 931,60	-
Totaux	30 688 614,19	-	30 688 614,19	30 713 989,78

1.6.1. Fournisseurs Débiteurs

Ce poste enregistre un montant de 1 939 831,59 MRU au 31/12/2022 contre 1 916 137,58 MRU au 31/12/2021, Il s'agit d'un paiement 10 000 000 MRU à la CAMEC par le Trésor Public en vue de couvrir la dette du CHS-NDB vis-à-vis du fournisseur CAMEC de 8 487 256,90 MRU. Le CHSNDB devrait mener des actions pour le recouvrement de ce montant.

1.6.2. Clients et Comptes Rattachés

Cette rubrique enregistre un montant de 28 618 851 MRU au 31/12/2022 contre 28 618 851 MRU au 31/12/2021 et se détaille comme suit :

Rubriques	Au 31/12/2022			Net au 31/12/2021
	Brut	Provisions	Net	
CNAM	10 863 568,35	-	10 863 568,35	10 863 568,35
CNAM (Location du bureau)	400 000,00	-	400 000,00	400 000,00
SNIM	16 814 513,00	-	16 814 513,00	16 814 513,00
ASECNA - MSH International	283 189,65	-	283 189,65	283 189,65
NASR-SA	257 580,00	-	257 580,00	257 580,00
Totaux	28 618 851,00	-	28 618 851,00	28 618 851,00

1.7. Disponibilités :

Cette rubrique est constituée des avoirs en banques et de la caisse, elle passe d'un solde de 19 353 828.14 MRU au 31/12/2022, contre 57 110,08 MRU au 31/12/2021.

Rubriques	Solde 31/12/2022	Solde 31/12/2021
Banque, Banque Mouamalat Saheha (BMS)	-	-
Banque Nationale de Mauritanie (BNM)	21 796,24	25 276,24
Banque Populaire de Mauitanie	19 332 031,90	-
Caisse principale	-	31 833,84
Totaux	19 353 828,14	57 110,08

II. PASSIF DU BILAN

Le passif du bilan présente un total net au 31/12/2022 de 132 101 201.67 MRU contre 113 554 119,78 MRU au 31/12/2021.

2.1. Situation Nette :

Cette rubrique est constituée des capitaux propres de l'établissement dont le solde au 31/12/2022 de 127 682 259.12 MRU contre 95 725 086.09 MRU au 31/12/2021 et qui s'analyse comme suit :

Désignation	Solde 31/12/2022	Solde 31/12/2021
Capital	80 579 100,00	80 579 100,00
Resultat en attente d'affectation	47 103 159,12	15 145 986,09
Résultat antérieur		
Résultat net de l'exercice (Perte)		
Totaux	127 682 259,12	95 725 086,09

Il y a lieu de préciser qu'au 31 décembre 2022, le capital de 80 579 100 MRU souscrit par l'Etat mauritanien n'a toujours pas été libéré.

2.1.1. Capital

Le capital social de la société souscrit mais non versé, s'élève à 80 579 100 MRU, l'Etat mauritanien est le seul actionnaire.

En vue d'améliorer les moyens du centre et par ricochet, la qualité de ses services, la Direction doit se rapprocher de l'Autorité compétente pour la libération du capital.

2.1.2. Résultat net de l'exercice

L'exercice 2022 présente un bénéfice de 31 957 173,03 MRU, contre une perte de 25 202 285.09 MRU en 2021. A noté que le centre Hospitalier a reçu en 2022, une subvention de 59 527 255,00 en date 02 décembre 2023 pour relance des activités de l'hôpital, qui sera consommé en principe durant l'exercice 2023.

2.2. Dettes à Court Terme :

Cette rubrique regroupe d'une part les salaires dus au 31/12/2022 non encore payés, les impôts et taxes, CNSS, CNAM en instance de paiement, taxe d'apprentissage, IRF précompté et concours bancaires.

Le solde de cette rubrique se chiffre à 4 394 942.55 MRU au 31/12/2022, contre 17 805 033,69 MRU au 31/12/2021, et se décompose comme suit :

Désignation	Solde 31/12/2022	Solde 31/12/2021
Fournisseurs et comptes rattachés	1 602 230,19	4 870 390,19
Personnels et comptes rattachés	-	6 944 946,86
Etat I.M.F Précompté	344 270,60	1 934 697,31
Etat impôts et taxes(ITS)	1 487 089,77	2 526 565,00
Sécurité Sociale (CNSS)	-	-
Caisse Nationale Assurance Maladie (CNAM)	657 846,75	1 246 897,31
Taxe d'apprentissage	227 865,15	185 068,57
75600	75 600,00	-
Concours bancaires (BMS)	40,09	40,09
Concours bancaires (BMS)		96 428,36
Totaux	4 394 942,55	17 805 033,69

Point d'audit : Les taxes fiscales et sociales ne sont pas régulièrement reversées. Le non versement des impôts ITS, CNSS, IMF et la CNAM engendre des pénalités de retard et peut également entraîner la saisine des comptes qui serait préjudiciable au fonctionnement du CHS-NDB.

2.2.1. Fournisseurs créditeurs

Ce poste passe d'un montant de 1 602 230,19 MRU au 31 /12/2022, contre 4 870 390,19 MRU au 31 /12/2021, et se décompose comme suit :

Rubriques	Solde 31/12/2022	Solde 31/12/2021
Carrefour Medical Mauritanie	931 900,00	931 900,00
Mansour Hygiène Nettoyage	27 079,40	2 558 399,40
Afrique Service Médicament	11 900,00	11 900,00
KOTHAR MEDICAL	47 500,00	47 500,00
MAURIMEDIS	30 000,00	30 000,00
CHIGUITEL Entreprise	20 600,00	20 600,00
Laboratoire Bio Analyse	13 200,00	13 200,00
A.R.S.N	21 000,00	21 000,00
EUROMED	186 105,29	186 105,29
EMAS	163 000,00	163 000,00
ITQAN Services	3 500,00	3 500,00
ETS Cheikhna & Frères	9 000,00	9 000,00
S.M.G.I	250,00	250,00
CAMARA Salif	59 400,00	59 400,00
B.S.I	17 119,50	15 919,50
Papeterie El Khairatte	19 000,00	19 000,00
LOUIS.E.Plasencia.P	1 996,00	1 996,00
Syskott Technologie	2 850,00	2 850,00
Valencia Appart Hôtel	36 830,00	29 870,00
Totaux	1 602 230,19	4 125 390,19

2.2.2. Personnel et comptes rattachés

Ce poste n'a pas eu lieu au 31/12/2022

2.2.3. Etat Impôts et Taxes

Cette rubrique regroupe l'ensemble des droits et taxes impayés au profit de l'Etat (ITS, IMF et autres taxes). Le solde de ce compte est de 2 134 825.52 MRU au 31/12/2022, contre 4 646 330,88 MRU au 31/12/2021, et en vue de leur paiement au Trésor Public. Et se détaille comme suit :

Rubriques	Solde 31/12/2022	Solde 31/12/2021
Etat I.M.F Précompté	344 270,60	1 934 697,31
Etat impôts et taxes(ITS)	1 487 089,77	2 526 565,00
IRF précompté	75 600,00	
Taxe d'apprentissage	227 865,15	185 068,57
Totaux	2 134 825,52	4 646 330,88

2.2.4. Organismes sociaux

Le solde de ce compte s'élève au 31/12/2022 à 657 846,75 MRU contre un montant de 1 246 897,31 MRU en 2021 qui constitue CNAM comme suit :

Rubriques	Solde 31/12/2022	Solde 31/12/2021
Caisse Nationale Assurance Maladie (CNAM)	657 846,75	1 246 897,31
Totaux	657 846,75	1 246 897,31

2.3 Concours bancaire :

Le solde de ce compte s'élève au 31/12/2022 à 40,09 MRU contre un montant de 96 468,45 MRU en 2021 réparti entre la caisse et les banques (BMS et BNM) comme suit :

Rubriques	Solde 31/12/2022	Solde 31/12/2021
Concours bancaires (BMS)	40,09	40,09
Concours bancaires (BNM)	-	96 428,36
Totaux	40,09	96 468,45

2.4 Comptes de régularisation et d'attente :

Cette rubrique enregistre un montant de 24 000 MRU, il s'agit de deux versements non identifiés

Rubriques	Solde 31/12/2022	Solde 31/12/2021
Rejet d'un virement émis N°272336	24 000,00	24 000,00
Totaux	24 000,00	24 000,00

6.2. LE COMPTE DE RESULTAT

I. Les Charges

1.1. Charges d'exploitation :

Le fonctionnement de l'établissement engendre naturellement des charges pour la réalisation de son activité.

Ces charges découlent des relations obligatoires que le Centre Hospitalier des Spécialités (CHS /NDB) entretient avec son environnement économique. On peut mentionner les salaires, les dépenses liées à l'entretien des locaux et du matériel, les frais de transport, téléphone et Internet, des consommables de bureau et informatique, etc. Ces charges sont nombreuses et variées et sont détaillées dans les tableaux ci-dessous.

Le total des charges en 2022 passe de 27 698 981,97 MRU contre 30 036 255,62 MRU en 2021, et se compose des éléments détaillés ci- après :

1.1.1. Achats et charges externes :



1.1.2. Achats de médicaments :

Dans la mise en œuvre de sa mission, le Centre Hospitalier des Spécialités doit s'approvisionner en médicaments, consommables pharmaceutiques et en matériel médical. Ces achats s'effectuent généralement avec le fournisseur principal CAMEC et EUROMED de Nouadhibou et dans de rares cas avec le laboratoire BASI (au Portugal).

Les achats de médicaments passent de 1 604 542,51 MRU au 31/12/2022 contre 298 616 MRU au 31/12/2021.

1.1.3. Variations de stocks :

Ce poste n'a pas eu lieu au 31/12/2022

1.1.4. Achats d'approvisionnements non stockés

Ce chapitre enregistre tous les achats de fournitures, produits, petits matériels consommables et non stockables, consommations informatiques et autres consommables dont le Centre Hospitalier des Spécialités de Nouadhibou (CHS/NDB) peut avoir besoin pour sa mission telles que : eau, électricité et

oxygène de tous les services de l'hôpital (pédiatrie, chirurgie, maternité, réanimation, urgences, laboratoire, hospitalisation, dialyse, etc...).

Le solde de cette rubrique passe de 7 325 682 MRU au 31/12/2021 contre 880 650 MRU au 31/12/2021, et se détaille comme suit :

Rubriques	Solde 31/12/2022	Solde 31/12/2021
Achats eau et S.N.D.E	3 771 161,00	6 800,00
SONALEC	3 425 321,00	267 700,00
Combustibles, carburant et lubrifiant	128 000,00	-
Achats fournitures de bureau et adm	1 200,00	9 000,00
Consommables médicales	-	-
Produits d'entretien	-	33 780,00
Achats fournitures de bureau et adm	-	120 800,00
Autres matières et fournitures	-	51 100,00
Vêtements de travail	-	-
Repas et eau	-	391 470,00
Totaux	7 325 682,00	880 650,00

1.1.5. Achats sous-traitances :

Cette rubrique est constituée de contrat d'Entretien des locaux de l'ensemble du Centre Hospitalier des Spécialités (CHS/NDB) dans le cadre de l'hygiène en interne et en externe du CHS/NDB.

Le solde de cette rubrique passe au 31/12/2022 de 6 075 100.00 MRU, contre 3 543 820.00 MRU au 31/12/2021.

Rubriques	Solde 31/12/2022	Solde 31/12/2021
Achats de sous-traitance	6 075 100,00	3 543 820,00
Totaux	6 075 100,00	3 543 820,00

1.1.6. Charges externes liées à l'investissement :

Ce chapitre enregistre les charges liées aux loyers, à l'entretien et réparation dont l'objet est de maintenir en bon état de fonctionnement les éléments de l'actif (matériels, mobilier et installations) et la maintenance informatique.

Le solde de cette Rubrique s'élève à 722 110.00 MRU au 31/12/2022, contre 709 180 MRU au 31/12/2021, et se détaille ainsi comme suit :

Rubriques	Solde 31/12/2022	Solde 31/12/2021
Loyer magasin	105 000,00	10 000,00
Loyer Cubains	-	264 000,00
Frais hébergements	20 960,00	49 600,00
Loyer ADG	573 300,00	110 000,00
Location Matériel de transport	19 850,00	24 000,00
Travaux d'entretien et de réparation	3 000,00	28 180,00
Entretien & réparation Hôpital	-	10 400,00
Entretien matériel bio médical	-	213 000,00
Totaux	722 110,00	709 180,00

1.1.7. Charges externes liées à l'Activité :

Cette rubrique enregistre entre autres : les billets de transport par voies aérienne et terrestre du personnel en mission à l'étranger et à l'intérieur ainsi que le transport des éléments de la brigade médicale cubaine à l'intérieur et l'étranger de même que les membres du conseil d'administration non résidant à Nouadhibou. Aussi, dans ses relations avec les autres administrations le CHS/NDB enregistre des charges avec : Mauritel SA, les honoraires du Commissaire aux Comptes, etc....

Le solde de ce poste passe de 3 473 822,46 MRU au 31/12/2022, contre 6 576 299,12 MRU au 31/12/2021, et se détaille comme suit :

Rubriques	Solde 31/12/2022	Solde 31/12/2021
Transports	-	2 674 700,00
Voyages et déplacements	26 750,00	418 400,00
Frais de missions	3 000,00	65 600,00
Réceptions	1 960,00	18 990,00
Frais postaux et télécommunications	-	43 210,00
Frais des courriers	-	-
Honoraires prestation de services	300 000,00	270 500,00
Personnel Vocataire	3 129 637,14	2 727 142,00
Personnel Medical	-	271 118,00
Honoraires juridique, fiscal, HR	-	31 000,00
Charges diverses	-	35 910,00
Frais bancaire	12 475,32	19 729,12
Totaux	3 473 822,46	6 576 299,12

1.1.8. Charges et pertes diverses :

Le solde de cette rubrique passe de 340 018,84 MRU au 31/12/2022, contre 877 693,00 MRU au 31/12/2021. Il s'agit des jetons de présence des membres du Comité de pilotage et Autres charges et pertes exceptionnelles.

Rubriques	Solde 31/12/2022	Solde 31/12/2021
Charges et pertes diverses	340 018,84	877 693,00
Totaux	340 018,84	877 693,00

1.1.9. Frais de personnel

Le Centre Hospitalier des Spécialités de Nouadhibou (CHS/NDB) dispose d'un important personnel composé de médecins cubains, de contractuels et d'occasionnels totalement pris en charge.

Ce chapitre enregistre les rémunérations du personnel (salaires, congés payés, indemnités et avantages divers). Ce chapitre enregistre aussi les charges patronales relatives aux cotisations dues aux différents organismes sociaux (Caisse de Sécurité Sociale et de la Caisse Nationale Assurance Maladie).

Le solde de ce poste passe de 7 503 834,00 MRU au 31/12/2022, contre 11 838 478,75 MRU au 31/12/2021, et se compose des éléments suivants :

Rubriques	Solde 31/12/2022	Solde 31/12/2021
Rémunération du personnel Cubains	-	4 320 000,00
Rémunération du personnel local	7 132 764,00	7 156 390,00
Indemnités	-	185 850,00
Charges patronales	189 000,00	176 238,75
Charges patronales CNAM	182 070,00	-
Totaux	7 503 834,00	11 838 478,75

1.1.10. Taxe d'apprentissage :

Cette rubrique représente la taxe d'apprentissage dont le montant s'élève à 42 796,85 MRU au 31/12/2022 contre 42 938,34 MRU au 31/12/2021.

Rubriques	Solde 31/12/2022	Solde 31/12/2021
Taxe d'apprentissage	42 796,58	42 938,34
Totaux	42 796,58	42 938,34

1.1.11. Dotation aux Amortissements et Provisions :

La dotation aux amortissements au 31/12/ 2022 se chiffre à 611 075,58 MRU, contre 633 575,58 MRU au 31/12/ 2021.

Rubriques	Solde 31/12/2022	Solde 31/12/2021
Frais et valeurs incorporelles	57 500,00	80 000,00
Immobilisations Corporelles	553 575,58	553 575,58
Immobilisations financières	-	-
Totaux	611 075,58	633 575,58

Le matériel acquis (matériel informatique, mobilier, matériel médical et autres équipements) n'est pas consommé dans l'immédiat et est comptabilisé dans un compte d'actif. Toutefois, même si ce matériel n'est pas consommé immédiatement, sa durée de vie n'est pas illimitée (usure ou obsolescence) il faut donc constater chaque année une charge correspondant à la « consommation » de l'exercice.

1.1.12. Charges hors exploitations :

Cette rubrique représente autres charges et pertes exceptionnelles (factures des années antérieures (2018 et 2019 non enregistrées), et autres pertes.

Ce poste n'a pas eu lieu au 31/12/2022

II. Les Produits

2.1. Produits d'exploitations :

Pour le fonctionnement du Centre Hospitalier des Spécialités (CHS/NDB) s'appuie sur les recettes issues des guichets des Entrées, les prestations et les recettes des prescriptions médicales au niveau des caisses des trois (3) pharmacies du Centre. Ces recettes constituent l'unique source de financement.

Le montant de cette rubrique est passé de 128 900.00 MRU au 31/12/2022, contre 2 025 389,63 MRU au 31/12/2021 soit une diminution de plus de 94% et figure au tableau suivant :

Rubriques	Solde 31/12/2022	Solde 31/12/2021
Ventes Produits Pharmaceutiques	128 900,00	397 800,43
Prestation de services	-	1 627 589,20
Totaux	128 900,00	2 025 389,63

2.2. Subvention d'exploitation :

Cette rubrique représente la subvention d'exploitation dont le montant s'élève à 59 527 255.00 MRU au 31/12/2022, référence Hr Com De Ac 44307CH 220100145 Trs No 954696 en date du 02 décembre 2022, pour la relance des activités de l'hôpital.

Rubriques	Solde 31/12/2022	Solde 31/12/2021
Subvention d'exploitation	59 527 255,00	-
Totaux	59 527 255,00	-